

La communication, clé de la réussite

Les projets de revitalisation tels que celui du ruisseau de la Motte à St.-Ursanne ne sauraient aboutir sans le soutien des propriétaires terriens. Comme nous l'avons vu lors d'une visite sur place, ils exigent avant tout des relations de confiance mutuelle.

Les nuages sont bas et le Doubs a pris du volume. Le niveau de cette rivière qui marque la frontière entre la France et la Suisse a sensiblement augmenté au cours des derniers jours. Nous nous trouvons à l'embouchure de la Motte, un ruisseau qui rejoint le Doubs en contrebas de St.-Ursanne depuis les hauteurs de l'étroite vallée et qui a été libéré de son corset dans le cadre d'un projet de revitalisation. Parmi les mesures mises en œuvre, la zone d'embouchure a été élargie à 20 m environ, ce qui a entraîné la formation d'un petit delta. « Les effets de cette intervention sont particulièrement visibles en cas de crue, explique Stève Guerne, de l'Office de l'environnement du canton du Jura, qui nous présente le projet sur place.

Voyez comme l'eau s'écoule rapidement au milieu de la rivière. Ici, dans la zone nouvellement créée, l'eau est calme. Elle forme une zone de repos pour les poissons. »

Ces possibilités de repos et de retrait, essentielles à la survie des poissons, se sont aussi raréfiées sur le Doubs. Et ses affluents, à l'instar de la Motte, sont particulièrement touchés. L'homme les a utilisés de tout temps, notamment pour actionner les moulins ; il y a construit des seuils, compromettant sérieusement la continuité piscicole. L'un des objectifs des mesures de revitalisation est aussi de permettre à nouveau aux poissons de remonter la Motte pour frayer – une migration à très petite échelle.

Une dynamique nouvelle dans le ruisseau naturel

Grâce à la revitalisation, la Motte rejoint aujourd'hui le cours du Doubs en effectuant une large boucle. « Notre intervention dans le paysage s'est limitée à faire en sorte que le ruisseau retrouve de lui-même un aspect aussi



naturel que possible », raconte Stève Guerne en désignant quelques rochers nouvellement apportés et des souches laissées sur place. Bien que le ruisseau fasse beaucoup, des interventions de plus grande ampleur ont aussi été nécessaires. Ainsi, par exemple, des berges plus douces ont été créées à l'aide de pelleteuses, créant une zone de transition entre la terre et l'eau particulièrement importante d'un point de vue écologique. Le prix de cette valorisation : l'élargissement du lit du ruisseau a empiété sur des terres sur lesquelles poussait de l'herbe.



Les trois générations de la famille Berthold sont à présent convaincues de l'utilité de la revitalisation.

« Nous ne savons pas encore si l'indemnisation que nous percevons compensera le manque à gagner pour le foin perdu », explique Mathieu Berthold, le jeune agriculteur à qui appartient le terrain sur lequel le projet de revitalisation a été mené. Alors que le premier été suivant la fin des travaux débute à peine, les prairies n'ont pas encore été fauchées. Mais les récoltes de foin ne sont pas le seul sujet de préoccupation de l'agriculteur, qui nous accompagne dans notre visite. Il s'inquiète surtout d'une éventuelle baisse de ses contributions à la surface, puisque le ruisseau a été élargi au détriment de terres cultivables.

Mathieu Berthold a repris la ferme de son père il y a cinq ans et a entrepris depuis une conversion à l'agriculture

biologique. Depuis 2016, il est autorisé à vendre le lait de ses 26 vaches sous le label Bourgeon. Parmi les nouveautés apportées à l'exploitation, une nouvelle étable dont la genèse est directement liée à la valorisation écologique de la Motte. Pour résumer un historique plutôt compliqué : la revitalisation a légèrement dévié le ruisseau, ce qui a placé la nouvelle voie d'accès à l'étable prévue en dehors de l'espace réservé aux eaux et a permis la délivrance du permis de construire. Malgré leur scepticisme initial, Mathieu et Mireille Berthold sont aujourd'hui convaincus de l'utilité du projet : « Après tout, en tant qu'agriculteurs bio, nous connaissons la valeur d'une nature préservée. » Et c'est non sans fierté pour le projet modèle que le jeune couple évoque l'intérêt que suscite la revitalisation réussie bien au-delà de la région.

La Motte bénéficie sur 500 m d'un nouveau lit proche de son état naturel. Pour ce faire, il a fallu dévier partiellement le cours du ruisseau et créer un nouveau lit au moyen de machines lourdes. Des douzaines de seuils ont été supprimés – au grand dam de M. Berthold Sénior, qui avait construit ces endiguements avec son père de ses propres mains pour lutter contre l'érosion et aménager des zones plus profondes pour les truites.

Une solution de financement innovante

La revitalisation de la Motte s'inscrit dans un projet de plus grande envergure dans le cadre duquel cinq affluents du Doubs ont été valorisés en 2015. Ce projet a été lancé et planifié par le canton, qui est compétent pour les mesures de revitalisation dans le Jura. S'agissant du financement, il a pu compter sur la Confédération, qui a pris en charge environ les deux tiers des coûts, ainsi que sur le soutien du Fonds Suisse pour le Paysage et de la Fondation Werner Buser. Au final, le canton a dû déboursier moins de 10 % du coût global du projet. La valorisation de la Motte à la confluence du Doubs concerne un tronçon de 700 m de long. Mais ce n'est que le début : le canton du Jura entend revitaliser plus de 17 km de cours d'eau au cours des 20 prochaines années.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, « la communication avec les agriculteurs et les autres propriétaires terriens sera décisive », sait déjà Stève Guerne, fort d'une longue expérience. Avant même d'envisager un projet, il passe des

heures à discuter dans des cuisines et des salles paysannes en vue de susciter la bonne volonté et de préparer le terrain. Sa règle d'or pour ces entretiens : « Nous n'amenons jamais de plans. Juste des vues aériennes. Psychologiquement, la différence est considérable, car dès lors que les interlocuteurs voient des plans, ils ont l'impression que tout est déjà décidé. »

Le spécialiste de la revitalisation pour le canton du Jura veut avant tout instaurer un climat de confiance. Pour lui, sans cette base, les projets de valorisation sont voués à l'échec. « Du point de vue de la loi, nous pourrions aussi exproprier, mais ce genre de choses se sait. Qui voudrait encore collaborer avec nous dans ces conditions ? » C'est pourquoi Stève Guerne estime que sa mission première est d'écouter. Il est indispensable de savoir écouter et prendre au sérieux les besoins et les craintes de son interlocuteur pour créer une base de confiance. Que le représentant de l'Office de l'environnement du Jura y parvienne toujours tient non seulement à sa nature accessible mais aussi à son parcours personnel. D'abord ouvrier forestier, il est devenu garde forestier puis a suivi une formation continue, notamment en communication, au centre de formation aux métiers de l'environnement de SANU.

Le «donnant-donnant», une stratégie payante

Ainsi, dans ses projets, Stève Guerne ne mise pas sur les rapports de force mais sur le consensus et les compromis. Si, bien entendu, il est impossible d'accéder à toutes les requêtes des propriétaires, il est possible d'en satisfaire certaines. Et l'habile négociateur de raconter l'histoire de M. Berthold Sénior qui, toute sa vie, avait aimé ramasser des mousserons sur les rives de la Motte. Il a demandé à ce que son coin à champignons soit exclu du périmètre de la revitalisation. Stève Guerne a accepté. « Ce faisant, nous n'avons pas perdu plus de quelques mètres carrés de surface revitalisée, conclut-il en souriant, mais nous avons gagné un agriculteur satisfait. »

Infobox : La Motte

- Localisation : Ocourt / St.-Ursanne (JU), Commune de Clos du Doubs
- Maître d'ouvrage : Canton du Jura
- Longueur : 510 m
- Coût : Coût global 260 000 francs
- (Confédération : 166 000 francs ; canton : 24 000 francs ; fondations : 70 000 francs)

